



Plan national d'actions 2022-2031

En faveur du Phragmite aquatique Acrocephalus paludicola



Bilan de l'animation de la déclinaison du Plan National d'Actions en faveur du Phragmite aquatique en région Nouvelle-Aquitaine

- Année 2024 -



I - Préambule

Avec le soutien de Bretagne Vivante, structure coordinatrice du Plan National d'Actions (PNA) en faveur du Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) pour la période 2022 – 2031, et celui de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, BioSphère Environnement a pu initier, au début de l'année 2024, l'animation de la déclinaison régionale du PNA suscitée.

Dans le cadre de cette première année d'animation régionale, les actions suivantes on en particulier été mis en place : 1) bilan de l'état des connaissances relatives au Phragmite aquatique à l'échelle de l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine ; 2) mise en place d'un protocole de recherche de l'espèce au cours de sa migration postnuptiale visant à complémenter les données existantes ; 3) recensement des acteurs / sites concernés par le suivi ou la gestion d'habitats potentiellement favorables au Phragmite aquatique en région Nouvelle-Aquitaine ; 4) lancement d'une enquête régionale pour identification de sites potentiellement favorables à l'espèce : données géo référencées de sites avec évaluation des menaces relativement aux habitats identifiées et logiques de gestion mises en place par les acteurs ; 5) mise en place d'outils de communication dédiés à l'animation régionale (page internet et newsletter) ; 6) accompagnement d'acteurs de la région pour la mise en place d'actions en faveur de la conservation des habitats utilisés par le Phragmite aquatique.

II – État des connaissances relatives à la distribution des données de Phragmite aquatique en région Nouvelle-Aquitaine

Cette première année de mise en place de la déclinaison régionale du PNA en faveur du Phragmite aquatique en région Nouvelle-Aquitaine a permis de produire un état des lieux des données de captures de l'espèce générées à l'occasion d'opérations de baguage mises en place sous l'égide du Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO – Muséum National d'Histoire Naturelle) ainsi que de l'ensemble des données bancarisées dans la base de données de l'Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine (observatoire-fauna.fr) intégrant en sus des données de baguage versées dans la base du SNIP par le CRBPO des données d'observations.

Les données de baguage collectées apparaissent essentiellement distribuées le long de la façade du littoral atlantique (figure 1), mais des espaces localisés plus à l'intérieur des terres (départements de la Creuse, Deux-Sèvres...) sont également susceptibles d'accueillir l'espèce (figure 1).

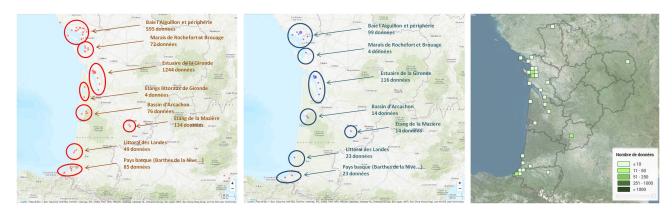


Figure 1 : bilan des données de baguage (gauche) et de recaptures (centre) de Phragmite aquatique (Acrocephalus paludicola) en région Nouvelle-Aquitaine enregistrées dans la base CRBPO jusqu'au 1^{er} septembre 2024 (source : crbpodata.mnhn.fr). Droite : bilan des données de Phragmite aquatique bancarisées dans la base de données de l'Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine jusqu'au 1^{er} septembre 2024 (source : observatoire-fauna.fr).

III - Collecte de données complémentaires

Les efforts de baguage liés à l'étude de la migration post-nuptiale des passereaux paludicoles étant historiquement plus importants le long de la façade atlantique, et afin d'initier la recherche la recherche du Phragmite aquatique sur d'autres secteurs géographiques de la région Nouvelle-Aquitaine, il a été proposé aux acteurs impliqués dans le suivi et la gestion d'espaces abritant des habitats favorables au Phragmite aquatique (près salés, prairies hygrophiles à carex, roselières basses hétérogènes, scirpaies, magnocarocaies...) de participer à la mise en place d'un protocole de recherche de l'espèce entre 10 et le 20 août 2024 avec utilisation d'un leurre sonore.

Ce protocole, testé avec succès en 2017 par l'équipe de BioSphère Environnement sur deux sites de l'estuaire de la Gironde a été mis en place au cours de l'année 2024 au sein de six secteurs de la région Nouvelle-Aquitaine : RNN de l'Etang de Cousseau et RNN du Marais de Bruges (suivi : SEPANSO), écocomplexe des Marais de la Seudre et de Brouage (suivi: Communauté de communes du Bassin de Marennes), ZPS du plateau de Millevaches et zones humides du sud de la ZPS (suivi : Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin), Marais du Moron (suivi : Syndicat du Moron) et RNN Lilleau des Niges (suivi : LPO).

Les prospections ont été réalisées sur un total de 40 points pour l'ensemble des différents secteurs géographiques suscités. Trois Phragmites aquatiques ont pu être contactés pendant la campagne de prospection : 2 individus dans les marais de Brouage et 1 sur la RNN de Lilleau des Niges. Ces résultats permettent de confirmer l'intérêt et la pertinence à poursuivre la mise en place d'un protocole de recherche de l'espèce au cours du pic de la migration de sa migration post-nuptiale avec utilisation d'un leurre sonore au sein de secteurs avec présence d'habitats favorables de la région Nouvelle-Aquitaine où le nombre de données disponibles est réduit ou nul. Aussi, la proposition de participation à ce protocole sera reconduite pour le mois d'août 2025.

IV – Enquête régionale

Au cours du printemps de l'année 2024, une enquête dédiée à l'identification et à la cartographie des secteurs géographiques de la région Nouvelle-Aquitaine abritant des typologies d'habitats favorables au Phragmite aquatique a été lancée auprès appel lancé auprès d'un total de 220 acteurs de la région Nouvelle-Aquitaine identifiés comme impliqués dans la conservation / gestion d'espaces naturels. L'enquête a été adressée à un total de 427 adresses E-mails de gestionnaires de réserves naturels, chargés de missions de parcs naturels régionaux, structures animatrices de sites Natura 2000, services ENS départementaux, Conservatoire du Littoral, Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, personnelles d'associations de protection de la nature : groupes ornithologiques, délégations LPO, SEPANSO, CPIE..., d'agents de services de l'Etat : DDT, DDTM...

En sus de la production d'une carte de distribution des habitats favorables au Phragmite aquatique à l'échelle de l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine, cette enquête visait à caractériser les problématiques de conservation des habitats favorables au Phragmite aquatique, ainsi que les actions de gestion éventuellement mises en place par les acteurs et gestionnaires impliqués dans le suivi ou la conservation des sites identifiés. Au total, 39 réponses ont été collectées dans le cadre de cette enquête, permettant d'identifier sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine 32 sites avec des habitats favorables au Phragmite aquatique (figure 2).

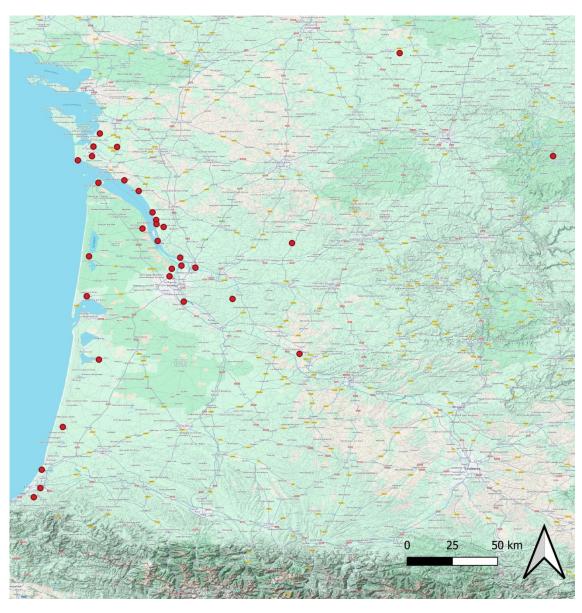


Figure 2 : distribution spatiale des 32 sites identifiés avec des habitats favorables au Phragmite aquatique en région Nouvelle-Aquitaine à partir des réponses des acteurs de la région sollicités pour participer à l'enquête lancée dans le cadre de l'animation de la déclinaison régionale du PNA en faveur de l'espèce.

IV.1 - Etat de conservation des habitats

Pour les 29 sites pour lesquels des informations relatives à l'état de conservation des habitats ont pu être collectées dans le cadre de l'enquête, les résultats permettent de mettre en évidence les problématiques suivantes (voir illustration figure 3) :

- Atterrissement / eutrophisation et/ou fermeture des milieux (évolution vers des roselières monospécifiques denses et homogènes à *Phragmites australis*) pour 69% des sites;
- Assèchement en période estivale pour 66% des sites ;
- Installation / prolifération d'espèces animales exotiques envahissantes impactant la qualité du peuplement végétal (Ragondin, Écrevisse rouge de Louisiane...) pour 55% des sites;
- Pâturage impactant la qualité du couvert végétal pour 48% des sites ;
- Installation / prolifération d'espèces végétales exotiques envahissantes (Baccharis halimifolia, Acer negundo...) pour 45% des sites;
- Fauche en période estivale pour 38% des sites ;
- Dynamique érosive des zones littorales pour 14% des sites.



Figure 3 : exemples de problématiques de conservation des habitats favorables au Phragmite aquatique mises en évidence sur les sites identifiés comme favorable à l'espèce en région Nouvelle-Aquitaine : de gauche à droite et de la ligne du haut vers la ligne du bas : atterrissement, assèchement en période estivale, prolifération d'espèces végétales exotiques envahissantes (Baccharis halimifolia), fauche en période estivale, érosion des zones humides intertidales.

IV.2 – Mesures de gestion mises en place sur les sites avec habitats favorables à l'espèce

Pour les 26 sites sur lesquels des mesures de gestion des habitats sont engagées, les actions priorisées sont les suivantes :

- Gestion du risque de fermeture des milieux sur 81% des sites ;
- Gestion de la pression de pâturage sur 62% des sites ;
- Gestion des niveaux d'eau en période estivale sur 50% des sites ;
- Fauche des prairies après le 31 août sur 31% des sites.

Conclusion

Les résultats de cette enquête obtenus grâce aux acteurs ayant pu répondre, sont particulièrement précieux pour dégager une première image globale de la distribution et de l'état de conservation des habitats favorables au Phragmite aquatique à l'échelle de l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

V – Outils de communication de la déclinaison régionale

Afin de communiquer sur les actions à mener en concertation avec l'ensemble des acteurs de la région Nouvelle-Aquitaine concernés par la conservation des habitats favorables au Phragmite aquatique, et de communiquer sur l'état d'avancement de ces actions : résultats, données collectées... différents outils de communication ont été mis en place, avec en particulier une page internet dédiée à la déclinaison régionale du PNA en faveur de l'espèce hébergée sur le site du PNA (https://pna-phragmite-aquatique.org/nouvelle_aquitaine), ainsi qu'une newsletter : 3 éditions au cours de l'année 2024 (figure 4).



Figure 4 : outils de communication mis en place dans le cadre de l'animation de la déclinaison régionale du PNA en faveur du Phragmite aquatique en région Nouvelle-Aquitaine : gauche : page web hébergée sur le site national du PNA ; droite : newsletter.

VI - Accompagnement d'acteurs en région

La déclinaison du Plan National d'Actions en faveur du Phragmite aquatique, vise également à assurer l'accompagnement de structures à l'échelle de territoires ou de sites afin d'aider à l'identification des enjeux de conservation des habitats favorables à l'espèce, aider à la mise en place d'actions de gestion en faveur des espaces en faveur de l'espèce, mettre en place des outils de sensibilisation relativement à cette espèce mondialement menacée...

Ainsi, au cours de l'année 2024, à l'échelle du territoire du SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux associés, s'étendant une surface de 3 800 km² (142 communes de Gironde et 43 communes de Charente-Maritime), en partenariat avec l'animation régionale de la déclinaison du PNA, le Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde (SMIDDEST) a souhaité porter un travail de définition des enjeux relatifs aux habitats potentiellement favorables à l'espèce.

Dans ce cadre, Dara Canaparo-Garcia, étudiante de seconde année du master "Man and BioSphere" de l'université de Toulouse a piloté pendant six mois un programme visant à établir pour ce territoire un diagnostic des espaces potentiellement favorables à l'espèce, avec définition de leur état de conservation.

Tout au long de ce projet, des journées de rencontres et d'échanges entre acteurs ont été mises en place et une plaquette permettant de présenter le Phragmite aquatique et les enjeux de conservation des habitats favorables à l'espèce a été éditée (figure 5). Le document est téléchargeable sur la page web de la déclinaison régionale du PNA en région Nouvelle-Aquitaine (https://pna-phragmite-aquatique.org/nouvelle_aquitaine).

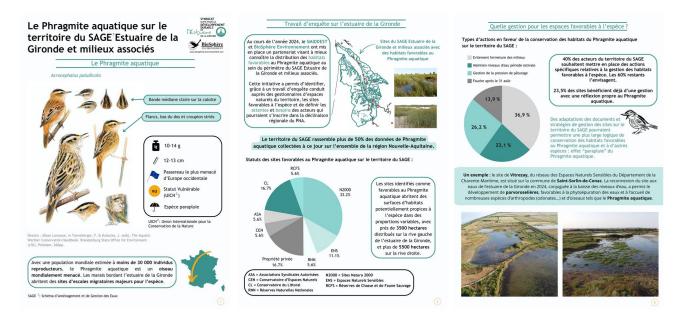


Figure 5 : extraits de la plaquette de présentation du Phragmite aquatique et des enjeux de conservation des habitats favorables à l'espèce sur le territoire du SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux associés porté par le SMIDDEST.

VII - La déclinaison régionale du PNA en 2025

Tout au long de l'année 2025, en lien étroit avec l'animation nationale du PNA en faveur du Phragmite aquatique porté par Bretagne Vivante, nous poursuivrons la construction des liens construits au cours de cette année 2024 avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion et le suivi des zones humides de la région avec pour objectifs :

- Poursuivre l'accompagnement des acteurs dans l'aide au diagnostic des enjeux de conservation des habitats favorables à l'espèce ;
- Développer un travail de cartographie des habitats à une échelle fine ;
- Poursuivre la collecte de données sur des sites avec des habitats favorables où l'espèce n'a pas encore été contactée ;
- Initier des fiches actions pour la conservation des habitats favorables à l'espèce ;
- Animer des ateliers / séminaires / webinaires pour partages de retours d'expériences et la construction d'un réseau dynamique d'acteurs souhaitant d'impliquer sur la conservation des habitats favorables au Phragmite aquatique sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.